

Nous invitons toutes les personnes de bonne volonté
à nous rejoindre, ne serait-ce qu'un instant.

**Dans le silence, nous nous préparons
intérieurement à nous engager plus à fond
pour le respect des êtres humains.**

**Notre silence veut rejoindre les personnes en situation irrégulière,
ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer.**

Prochain Cercle de silence

9 février 2019

de 12h à 13h

Plainpalais - place du Cirque

Le Cercle de silence "Genève" est composé de citoyen(ne)s préoccupés par la politique actuelle de l'asile et de l'immigration.

Nous invitons toutes les personnes de bonne volonté
à nous rejoindre, ne serait-ce qu'un instant.

**Dans le silence, nous nous préparons
intérieurement à nous engager plus à fond
pour le respect des êtres humains.**

**Notre silence veut rejoindre les personnes en situation irrégulière,
ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer.**

Prochain Cercle de silence

9 février 2019

de 12h à 13h

Plainpalais - place du Cirque

Le Cercle de silence "Genève" est composé de citoyen(ne)s préoccupés par la politique actuelle de l'asile et de l'immigration.

Ces dernières années des nombreux ressortissants d'Erythrée ont demandé l'asile à la Suisse. Nombreux sont ceux qui voient désormais leur demande rejetée. Et parmi celles et ceux qui avaient obtenu une admission provisoire, plusieurs deviennent déboutés, le Secrétariat d'État aux migrations ayant réévalué leur situation.

La pratique des autorités suisses a changé sous la pression politique, puisqu'aucune source fiable ne rend vraisemblable une amélioration de la situation en Erythrée.

Les Erythréens déboutés ne pourront pas être renvoyés dans leur pays, faute d'accord de réadmission. Ils seront soumis au régime d'aide d'urgence et n'auront pas le droit de travailler en Suisse. C'est particulièrement choquant pour les jeunes arrivés mineurs, tel :

N, érythréen de 20 ans, est arrivé en Suisse en 2016 en tant que mineur non accompagné. Après avoir pris des cours de français, il suit plusieurs stages en vue d'obtenir un apprentissage de cuisinier. Suite à une décision du Tribunal administratif fédéral, il passe à l'aide d'urgence en décembre 2018. Il doit interrompre sa formation et quitter son logement pour être placé dans un centre pour requérants d'asile.

Signez la pétition : **Droit de rester pour les Erythréens et Erythréennes !**
adressée au Grand Conseil et au Conseil d'Etat de Genève, que vous trouverez sur la page d'accueil du site : agora-asile.ch

Ces dernières années des nombreux ressortissants d'Erythrée ont demandé l'asile à la Suisse. Nombreux sont ceux qui voient désormais leur demande rejetée. Et parmi celles et ceux qui avaient obtenu une admission provisoire, plusieurs deviennent déboutés, le Secrétariat d'État aux migrations ayant réévalué leur situation.

La pratique des autorités suisses a changé sous la pression politique, puisqu'aucune source fiable ne rend vraisemblable une amélioration de la situation en Erythrée.

Les Erythréens déboutés ne pourront pas être renvoyés dans leur pays, faute d'accord de réadmission. Ils seront soumis au régime d'aide d'urgence et n'auront pas le droit de travailler en Suisse. C'est particulièrement choquant pour les jeunes arrivés mineurs, tel :

N, érythréen de 20 ans, est arrivé en Suisse en 2016 en tant que mineur non accompagné. Après avoir pris des cours de français, il suit plusieurs stages en vue d'obtenir un apprentissage de cuisinier. Suite à une décision du Tribunal administratif fédéral, il passe à l'aide d'urgence en décembre 2018. Il doit interrompre sa formation et quitter son logement pour être placé dans un centre pour requérants d'asile.

Signez la pétition : **Droit de rester pour les Erythréens et Erythréennes !**
adressée au Grand Conseil et au Conseil d'Etat de Genève, que vous trouverez sur la page d'accueil du site : agora-asile.ch